



Commande avec acompte application tel non livree

Par **access**, le **02/07/2013** à **22:11**

bonjour

j'ai commande une application pour telephone portable cela fait plus de 2 mois

la personne m'avait dit que je l'aurais sous 15 jours

j'ai paye 1000 euros d'acompte pour une valeur totale de 2500 euros ht

le gars m'a fait croire (enfin je crois) que l'appli etait en cours, ensuite il m'a dit qu'il avait eu du retard, qu'il etait malade etc...

et la je commence a me facher

mais depuis il me repond plus

le dernier mail etait plutot cordial car il me disait qe ca n'etait pas son interet de ne pas me livrer l'appli

or j'attends toujours et ses reponses se font rares mais sont en general inexistantes

comme je ne peux pas faire avancer le dossier, que puis je faire?

je suis a toulouse et j'ai une EURL, il est a paris et il est a son compte mais je sais pas comment (j'ai son devis que j'ai accepte)

les menaces ne servent a rien et ne marchent pas

prendre un avocat, j'en ai pas tres envie car ca coute

et apres personne pour m'aider a faire un debut de procedure qui lui permettrait de retrouver le droit chemin

alors si vous pouvez m'aider ou me dire ou e plaindre?

la gendarmerie c'est fait leur reponse est:

probleme commercial = droit des entreprises = avocat

pas la peine de compter sur eux

voila sinon je cherche une association de type defense du consommateur mais pour les societes

en vous remerciant par avance